



# **CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT**

**Entre**

**LA DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA  
CONSTRUCTION DE CONSTANTINE (DUAC)**

**Et**

**L'UNIVERSITE DE CONSTANTINE 3(UC3)**

**du 06 / 01 / 2014**



**Entre les soussignées :**

La direction de l'urbanisme et de la construction de Constantine, sise 07, rue Raymonde PESCHARD, Coudiat, Constantine, représentée par son directeur, Monsieur ; KADI Djamel, ayant tous pouvoirs à l'effet de la présente convention;

Ci- après désignée par l'expression « D.U.C Constantine»

**D'une part,**

**Et**

L'Université de Constantine 3, sise BP 72B, Ali MENDJELI, Constantine, représentée par son Recteur, Pr BOUKERZAZA Hosni, ayant tous pouvoirs à l'effet de la présente convention;

Ci- après désignée par l'expression « U.C.3»

**D'autre part,**

**Ci-après désignés conjointement « parties »**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :



## **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de fixer les conditions et modalités de partenariat entre la direction de l'urbanisme et de la construction de Constantine « D.U.C » et l'Université de Constantine 3.

## **ARTICLE 2 : LES OBJECTIFS**

Selon les disponibilités de chaque partie, les axes du partenariat peuvent s'inscrire notamment dans les activités suivantes:

- Faciliter et intensifier les échanges entre les deux parties ;
- Favoriser la collaboration dans le cadre du projet de « CONSTANTINE, capitale de la culture arabe -2015 » ; dans les axes suivants :
  - ✓ **Etude et aménagement d'espaces (places, placettes) et aménagement pour piétons (Wilaya de Constantine)**
  - ✓ **Etude et plantation au centre-ville et espaces verts (y compris les forêts périurbaines) (Wilaya de Constantine)**
  - ✓ **Etude et réhabilitation du centre urbain de Constantine (aménagement de l'espace piéton, escaliers) et acquisition d'équipements (escaliers mécaniques pour piétons)**
  - ✓ **Etude et réhabilitation du parc immobilier (434 bâtiments à travers les accès et axes protocolaires de la ville de Constantine)**
  - ✓ **Etude du plan stratégique pour la revitalisation et la mobilité durable du centre-ville de Constantine**
    - Conjuguer les potentialités matérielles et humaines respectives, dans les domaines de la formation, la recherche, et le perfectionnement ;
    - Faciliter l'échange de documentations et d'informations.

Ce partenariat est ouvert à toute autre action de valorisation, de diffusion et de promotion, dans les limites des compétences de l'Université de Constantine 3 et de la D.U.C Constantine.

## **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DES PARTIES**

L'Université de Constantine 3 s'engage à:

- Collaborer à des études nécessitant une approche de type universitaire
- Participer à des études conjointes de projets dans le cadre de partenariat
- Autoriser l'accès au fond documentaire de l'université de Constantine 3, aux cadres de la D.U.C Constantine
- Inviter la D.U.C Constantine à prendre part aux journées d'informations et manifestations scientifiques que l'Université de Constantine 3 organise
- Les spécialistes en matière de conduite, gestion et management et contrôle de

projets appartenant à la D.U.C peuvent être associés à l'ensemble des enseignements relatifs à la spécialité, selon la législation en vigueur ;

La D.U.C Constantine s'engage à :

- Donner son point de vue dans l'élaboration et la mise à jour des programmes d'enseignement ;
- Participer aux jurys de soutenance ;
- Participer à l'animation de conférences et séminaires à l'attention des étudiants ;
- Faciliter autant que possible l'accueil des stagiaires soit dans le cadre des mémoires de fin d'études soit dans le cadre de projets tuteurés ;
- Permettre aux enseignants et chercheurs de l'Université de Constantine 3 la consultation de toute documentation scientifique disponible en rapport avec l'objet de la convention,

#### **ARTICLE 4: DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour une durée de trois années fermes à compter de la date d'entrée en vigueur.

A l'issue de cette période contractuelle, les deux parties se réuniront pour en évaluer la présente convention et convenir éventuellement de conclure un nouvel accord de partenariat pour une nouvelle durée.

#### **ARTICLE 5: ENTREE EN VIGUEUR**

La présente convention établie en deux exemplaires en français entrera en vigueur et produira tous ses effets, à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Constantine le :

Pour la D.U.C Constantine

Pour l'Université de Constantine 3

Directeur  
KADI Djamel

Recteur de l'université  
BOUKERZAZA Hosni





projets appartenant à la D.U.C peuvent être associés à l'ensemble des enseignements relatifs à la spécialité, selon la législation en vigueur ;

La D.U.C Constantine s'engage à :

- Donner son point de vue dans l'élaboration et la mise à jour des programmes d'enseignement ;
- Participer aux jurys de soutenance ;
- Participer à l'animation de conférences et séminaires à l'attention des étudiants ;
- Faciliter autant que possible l'accueil des stagiaires soit dans le cadre des mémoires de fin d'études soit dans le cadre de projets tuteurs ;
- Permettre aux enseignants et chercheurs de l'Université de Constantine 3 la consultation de toute documentation scientifique disponible en rapport avec l'objet de la convention,

#### **ARTICLE 4: DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour une durée de trois années fermes à compter de la date d'entrée en vigueur.

A l'issue de cette période contractuelle, les deux parties se réuniront pour en évaluer la présente convention et convenir éventuellement de conclure un nouvel accord de partenariat pour une nouvelle durée.

#### **ARTICLE 5: ENTREE EN VIGUEUR**

La présente convention établie en deux exemplaires en français entrera en vigueur et produira tous ses effets, à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Constantine le :

Pour la D.U.C Constantine

Pour l'Université de Constantine 3

Directeur  
KADI Djamel

Recteur de l'université  
BOUKERZAZA Hosni

